



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 04/03/2025 en audioconférence

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Fatah LARAB - Olivier PITCHOU TCHAMAKO - Jean-Marc STERNE

Excusés : MM. Christophe MPAGA - Meissa NGOM - Jacques RIVALS - Jerry TOUSSAINT.

Absent : M. Anthony PINTO

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Match N° 28236152 ESPOIR GRAND PARIS 2 / TERNES PARIS OUEST D4.B du 11/01/25

Dossier transmis par la commission de discipline du 25/02/25. La commission a décidé **match à rejouer avec 3 arbitres officiels** à la charge du club de Ternes Paris Ouest.

La commission fixe la rencontre au 13/04/25.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait par application de l'article 44.2 du RSG district 75.

1^{er} appel :

Match N° 53217545 CHATELET 1 / CHATELET 2 1/4 Finale coupe Loisir/Entreprise du 01/03/25

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D4

AS BON CONSEIL (PV du 24/09/24)

TROPS FC 2 (PV du 24/09/24)

PETITS ANGES 2 (PV du 26/11/24)

OP XV (PV du 17/12/24)

VIKING 2 (PV du 11/02/25)

SENIORS F D1

ENTENTE FEMININ PARIS XIII (PV du 29/10/24)

P.U.C. 3 (PV du 28/01/25)

ANCIENS D2

HAJDUK VELJKO (PV du 12/11/25 déclassement discipline)

PETITS ANGES 2 (PV du 21/01/25)

U18 D3

PARIS 13 ES 2 (PV du 17/09/24)

ESC XV (PV du 01/10/24)

ESC PARIS 20 (PV du 08/10/24)

U16 D2

CAMILLIENNE 2 (PV du 01/10/24)

U16 D3

MINIS MAXIS (PV du 01/10/24)

ENFANTS GOUTTE D'OR (PV du 01/10/24)

PARIS EST SOLITAIRE 2 (PV du 08/10/24)

RACING CLUB 18 (PV du 11/02/25)

TROPS (PV du 17/12/24)

U15 D1

SALESIENNE (PV du 17/09/24)

ENFANTS GOUTTE D'OR (PV du 11/02/25)

PARIS 19 ANTILLAIS 5PV du 11/02/25)

U14 D3

MONTMARTRE OL (PV du 17/09/24)

U14 D4

CFFP 2 (PV du 01/10/24)

ESC PARIS 20 (PV du 08/10/24)

RACING CLUB 18 (PV du 15/10/24)

ESC XV (PV du 12/11/24)

AS BON CONSEIL 3 (PV du 10/12/24)

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL

Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur tous les tours à partir des quarts de finale, sauf pour ceux des coupes amitiés U16 et U14 ainsi que les matches entre deux équipes d'un même club où un seul arbitre sera désigné. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge du club recevant conformément à l'article 17.1 du RSG 75, sauf décision dérogatoire prise par la commission. La commission précise donc qu'en jeune (U14 à U18) l'arbitre central est à la charge du club recevant et les deux arbitres-assistants sont à la charge des deux clubs.

Coupe 75 SENIORS

1/2 de finale le 27/04/25 – tirage le 18/03/25

Coupe SENIORS Amitié

Finaliste Enfants Goutte d'Or 2 – ES Parisienne 2 sous réserves de procédures en cours

Coupe CDM

Finaliste Paris 13 Atlético – Serbie AS ou Paris US Suisse sous réserves de procédures en cours

Coupe séniors Féminines

1/2 de finale le 12/04/25 – tirage le 18/03/25

Coupe Anciens

1/2 de finale le 27/04/25 – tirage le 18/03/25

Coupe U 20

1/2 de finale le 06/04/25 – tirage le 18/03/25

Coupe U18

1/2 de finale le 27/04/25 – tirage le 18/03/25

Coupe U17

Finaliste Paris 13 Atlético 2 – Paris FC 2 sous réserves de procédures en cours

Coupe U16

1/2 de finale le 27/04/25 – tirage le 18/03/25

Coupe U16 amitié

1/2 de finale le 27/04/25 – tirage le 18/03/25

Coupe U15

1/2 de finale le 12/04/25 – tirage le 18/03/25

Coupe U14

1/2 de finale le 12/04/25 – tirage le 18/03/25

Coupe U14 amitié

Finaliste Paris Est Solitaire 2 – P.U.C. 2 sous réserves de procédures en cours.

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

1/2 de finale le 12/04/25 – tirage le 18/03/25